

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2023



Publié le **06 AVR. 2023**

COMMUNE

DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 28 mars 2023
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° D2023_044

Président : M. Robert THEVENOT
Secrétaire : M. Laurent MICHON

OBJET

COMPTE ADMINISTRATIF –
EXERCICE 2022

Etai(en)t présents :
M. TOLLET, Mme MAINAND, M. THEVENOT, M. COUTURIER, Mme BLACHERE, M. JOUBERT, Mme WEBANCK, M. CIAPPARA, Mme HAMZAOUI, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme GOYER, M. DIALLO, Mme CRESPIY, Mme DEL PINO, Mme GUGLIELMI, M. BALANCHE, Mme BRAC DE LA PERRIERE, Mme COTON, Mme CHANDIA, M. GUERIN, M. PROTHERY, M. JUENET, M. MANINI, M. KRIEF, M. JOINT, Mme LE CARPENTIER, M. FAIVRE, M. ATTAR BAYROU, M. MATTEUCCI, M. TROTIGNON, Mme GEHIN
M. TAKI (par proc. à M. TOLLET), Mme LINARES (par proc. à M. THEVENOT), Mme CORRENT (par proc. à M. MICHON), Mme BILLA (par proc. à Mme MAINAND), M. GILLARD (par proc. à M. TROTIGNON), Mme HEMAIN (par proc. à Mme LE CARPENTIER), M. DEYGAS (par proc. à M. COUTURIER), Mme VERNAY (par proc. à Mme BLACHERE), M. AURELLE (par proc. à M. JOUBERT)

Etai(en)t absent(s) :
M. COCHET, M. HABERLE

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le **06 AVR. 2023**

Identifiant de l'Acte :

069-216900340-20230403-D2023_044-DE

Rapport de : Sophie BLACHERE

Les résultats de l'exercice 2022 sont arrêtés comme suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	45 560 874,78	g	51 659 011,08
	Section d'investissement:	b	12 542 367,24	h	13 063 316,66
			+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	
	Report en section d'investissement (001)	d	3 009 696,39	j	
			=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d	61 112 938,41	=g+h+i+j	64 722 327,74
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement:	f	1 367 129,35	l	4 505 474,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	1 367 129,35	=k+l	4 505 474,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	45 560 874,78	=g+i+k	51 659 011,08
	Section d'investissement:	=b+d+f	16 919 192,98	=h+j+l	17 568 790,66
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	62 480 067,76	=g+h+i+j+k+l	69 227 801,74

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Cnap/A1.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 367 129,35	4 505 474,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		54 603,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		450 871,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		4 000 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 392,70	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 268 736,65	

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,
à l'unanimité, par 40 voix pour,

- D'APPROUVER le compte administratif 2022 ;

- DE CONSTATER que les annexes légalement et réglementairement prévues y figurent bien.

Un conseiller municipal s'abstient.



POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 06 AVR. 2023
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE



LE MAIRE
Philippe COCHET

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.

